

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 21 avril 2026

Présents : MME POLICON, MM. BOUSSARD, ARNAUD

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

➤ SENIORS :

- 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
- Ou bien une équipe U20
- Ou une équipe féminine U15F à 11.
- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.
- Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS :
- 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS :
- 1 équipe
- Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.
Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

- 📌 Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.
- 📌 Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.
- 📌 Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.
Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

- 📌 Pour la 1^{ère} saison d'infraction :
- Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;
- 📌 Pour la 2^{ème} année d'infraction et au-delà :
- L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; **l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).**
- Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.
- 📌 Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{ère} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

Vérification des obligations

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés

dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

Le club FC MOLDAVIE sera sanctionné en fin de saison de 4 points en moins par équipe manquante soit un total de 20 points.

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARZISSIEN : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

TERRAINS SUSPENDUS

RAPPEL - 551086 – AVENIR SPORTIF ORLY Séniors D3.B – TERRAINS SUSPENDUS

54226749 – AVENIR SPORTIF ORLY / US IVRY FOOTBALL Seniors D3.B du 03/05/26

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain + accord du club adverse + accord de la CDPME

FERMETURE DES TERRAINS PARCS INTERDEPARTEMENTAUX

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées, merci aux clubs utilisant ses installations de prendre leurs dispositions :

- Les 1 - 8 et 14 mai 2026

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

54226807 – ORMESSON US 2 / LIMEIL AJ 2 Seniors D3.B du 17/05/26

Courrier d'Ormesson US du 15/04/26. (Changement d'heure -1h).

Match à 15h00. Prévenir vos adversaires.

COUPE SENIORS

CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE 13 juin 2026
----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 03 MAI 2026 à 15h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

55604136 AS VAL DE FONTENAY /CSM BONNEUIL Coupe VDM Seniors du 03/05/2026

Courrier et accord des deux clubs du 15/04/26.

Les deux clubs jouant en Coupe de France le 3/05/2026, la rencontre est avancée au 26/04/2026

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 03 MAI 2026 à 15h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

55604168 US RUNGIS 2 / BANN ZAMMI 3 Coupe VDM Seniors du 03/05/2026

Accord des deux clubs via footclub du 21/04/26. Accord de la commission.

Match le 26/04/2026.

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

¼ FINALE : 02 MAI 2026	½ FINALE : 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 02/05/2026 sur le terrain des clubs 1ers nommés. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date après accord via footclub.

3 arbitres officiels à la charge du club recevant seront désignés pour chacune de ces rencontres.

CDM

INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

COUPE CDM

CALENDRIER

½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
----------------------------------	--------------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 05 AVRIL 2026 à 9h30 sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

½ FINALES

-SUPREMES BELIERS OU LUSITANOS ST MAUR / FC MOLDAVIE

-FC COMORES OU MENUIBLANC / US VILLEJUIF

ANCIENS

53494980 US IVRY / PORTUGAIS CHAMPIGNY Anciens D1 du 19/04/2026

Lecture de la FM.

1^{er} forfait non avisé de Portugais Champigny.

54850706 GENTILLY AC / LIMEIL BREVANNES AJ Anciens D3.C du 12/04/26

Match non joué le 12/04/2026. Terrain indisponible.

Courrier de Limeil Brévannes contestant le report.

La commission était en possession d'un accord entre les deux clubs via footclub pour reporter cette rencontre au 19/04/2026.

Bien que très tardive, la commission a accepté cette demande s'agissant d'une rencontre d'Anciens D3.

La commission fixe cette rencontre au 8 mai. Vous avez toutefois la possibilité de jouer en semaine, avant la date fixée après accord.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

¼ FINALE 3 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
-------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les ¼ de finale qui auront lieu le 3 MAI L 2026 à 9h30 sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via foot club. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

ANCIENS +45 ans

COUPE +45 ans

CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale qui auront lieu le 3 mai à 9h30 sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date fixée, si accord via Footclub. Voir le tirage au sort sur le site internet du District ou footclub.

1 arbitre officiel à la charge du club recevant sera désigné pour chacune de ces rencontres.

ANCIENS +55 ans

53497863 - LIMEIL BREVANNES / PARIS FC +55 ans du 12/04/2026

Accord des deux club (viafootclub) du 08/04/26 – **ce match se jouera le 7/06/2026**

FEMININES

La commission rappelle aux clubs participants que l'utilisation de la FMI est obligatoire.

Les matchs de critérium U11F et U13F et U15F non joués le 4 , 11 et 18 avril pourront se jouer après accord entre les deux clubs. En l'absence, ils seront neutralisés.

55497373 - CSM BONNEUIL / ENTENTE MANDRES SANTENY U15 F du 18/04/2026

Courrier de la Ville de Bonneuil/Marne- Match non joué – terrain indisponible

La commission demande aux deux clubs de lui proposer une date pour disputer cette rencontre, autrement elle sera neutralisée.

55452923 - FC NOGENT / AVS ORLY U13 F Poule C du 19/04/2026

1^{er} Forfait d'AVS Orly.

55497370 - US FONTENAY /AFC VILLENEUVE U15 F du 18/04/26

Match arrêté à la 65ème minute de jeu.

La commission donne match perdu par pénalité à Villeneuve AFC (abandon de terrain).

COUPE SENIORS FEMININE

Séniors

CALENDRIER

½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
-------------------------	------------------------

½ FINALES

N°55612557 - US CRETEIL /VGA ST MAUR

N°55612558 - FC MAISONS ALFORT / AFC VILLENEUVE ST GEORGES

COUPE U18 FEMININE à 11

U18 (à 11) 20 équipes engagées

CALENDRIER

½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
-------------------------	------------------------

½ FINALES

N°56627441 - ES VITRY /US CRETEIL

N°55627442 - US FONTENAY / VGA ST MAUR 1

COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

CALENDRIER

½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
-------------------------	------------------------

½ FINALES

N°55612742 - VGA ST MAUR / US CRETEIL LUSITANOS

N°55612743 -THIAIS FFC / RC JOINVILLE

COUPE VDM FUTSAL U13 F

Tour qualificatif du dimanche 8 mars 2026 de la Coupe Du Val de Marne FUTSAL U13 F

La Commission remercie la ville de Champigny sur Marne pour la mise à disposition du Gymnase, et le club des Portugais de Champigny pour leur accueil.

Clubs qualifiés : VGA ST MAUR, US CRETEIL, VILLENEUVE AFC et FC THIAIS.

Clubs absents amende de 30€ : ES VITRY 1, ES VITRY 2 et CHEVILLY LARUE ELAN.

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

CALENDRIER

½ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
---------------------------	-------------------------	------------------------

Tirage au sort des ½ de finale à jouer le mai 2026, à 13H, sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date, après accord via footclub.

3 arbitres officiels à la charge du club recevant seront désignés pour chacune de ces rencontres.

Voir le tirage au sort sur le site internet du District.

U18

55118173 CAP CHARENTON 2 /CA VITRY 2 U18 D3.A du 19/04/2026

Lecture FM.

2^{ème} forfait de CAP Charenton 2.

COUPE U18

CALENDRIER

¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
-------------------------	-------------------------	------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 3 mai 2026, à 13h, sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date, après accord sur footclub.

3 arbitres à la charge du club recevant seront désignés pour chacune de ces rencontres

Voir le tirage au sort sur le site du District.

U16

54227322 - US FONTENAY 2 / US IVRY U16 D1 du 12/04/2026

Match non joué – terrain indisponible.

Ce match est remis au 26/04/2026..

Courriel de US Ivry demandant le report de cette rencontre au 3 mai.

Refus de la commission – US Fontenay joue en Coupe du Val de Marne à cette date.

Eventuellement, après accord, vous pouvez jouer le 6 mai à 18h.

COUPE U16 VDM

CALENDRIER

¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
-------------------------	-------------------------	------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 3 mai 2026 à 13h, sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date, après accord via footclub.

3 arbitres à la charge du club recevant seront désignés pour chacune de ces rencontres.

Voir le tirage au sort sur le site internet.

COUPE U16 AMITIE

CALENDRIER

¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
-------------------------	-------------------------	------------------------

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 3 mai à 13h, sur le terrain du club 1^{er} nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date, après accord via Footclub.

Un arbitre officiel sera désigné à la charge du club recevant sera désigné pour chacune de de ces rencontres

Voir le tirage au sort sur le site internet

U15

COUPE U15

CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 02 MAI 2026 à 14h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

54808705 - US CRETEIL LUSITANOS / ST MAUR LUSITANOS Coupe U15 du 09/05/2026

Courrier de Créteil Lusitanos US du 21/01- Changement (-1h00).

Ce match se jouera à 14h au Stade Desmont à Créteil. Prévenir vos adversaires.

U14

Calendrier U14 2ème phase

L'établissement de ce calendrier a été rendu difficile par les différences du nombre d'équipes des différents niveaux (14-12-10-8), certaines alternances n'ont pu être intégralement respectées. Aussi la Commission invite les clubs rencontrant des difficultés à demander :

- Une inversion des rencontres (avec accord de l'adversaire)
- Un changement de date accepté sans accord de l'adversaire
- Un changement d'horaire accepté sans accord de l'adversaire.

REPORT DES MATCHS REMIS AU 2 MAI 2026 :

55485677 – CACHAN CO 2 / NOGENT FC U14 D4.B du 30/01/26

55485676 – BOISSY FC 22 / OLYMPIQUE CHAMPIGNY U14 D4.B du 30/01/26

COUPE U14 VDM

CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 02 MAI 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

COUPE U14 AMITIE

CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 02 MAI 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

555604215 – JOINVILLE RC 3 / JOINVILLE RC 4 Coupe Amitié U14 du 02/05/2026

Courrier des 2 clubs du 21/01/26 - Changement date

Ce match est avancé au 25/04/26 à 11h00.